

## Hibou des marais

### *Asio flammeus* (Pontoppidan, 1763)

Code Natura 2000 : A 222

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Strigiformes
- Famille : Strigidés



source : [www.frangauphotos.homestead.com/HiboudesMarais](http://www.frangauphotos.homestead.com/HiboudesMarais)

#### Statut et Protection

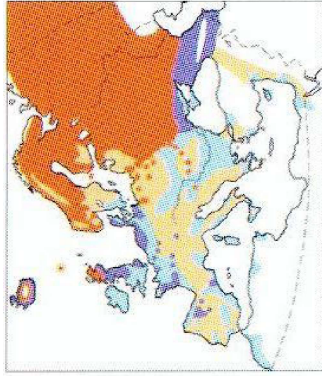
- Directive Oiseaux : Annexe I
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Protection nationale : arrêté du 29 Octobre 2009
- Liste rouge nationale (2011) : Vulnérable

#### Description de l'espèce

Le Hibou des marais est de taille moyenne, aux longues ailes étroites et assez pointues, à la tête petite et ronde et aux agrèttes très réduites. Son plumage est clair fortement rayé de noir. Sa face est pâle avec des yeux jaunes cerclés de noir.

En vol, il diffère du Hibou Moyen duc par ses larges barres noires sur la queue, le bout des ailes noires et le contraste entre la poitrine rayée et le ventre peu strié.

#### Répartition en France et en Europe



Source : MULLARNEY et al. - le Guide ornitho - 1999 - p212

En Europe, le Hibou des marais se reproduit principalement dans les régions nordiques, Russie, Biélorussie, Fennoscandie ainsi que dans le nord du Royaume-Uni. La France se trouve en limite sud de sa distribution.

Migrateur dans le Nord de l'Europe, il est sédentaire ailleurs.

En France, sa population nicheuse est localisée dans le Nord et Nord-Est ainsi que dans les marais de l'Ouest.

#### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs globaux

Dans notre pays, la population de Hiboux des marais est vulnérable. L'effectif de la population nicheuse est en général inférieur à 50 couples. Bien qu'une légère diminution de la population soit perceptible, il est difficile de discerner une tendance nette d'évolution des effectifs chez cette espèce rare et instable. L'effectif hivernal, inférieur à 1000 individus, est probablement stable. L'importance de la population française est donc très faible sur le plan européen (moins de 1%).

A l'échelle continentale, la tendance est néanmoins à la diminution dans les pays d'Europe de l'Est où la population connaît un déclin, fortement marqué en Russie par exemple. Ailleurs en Europe les effectifs sont stables.

#### Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site

Quelques individus fréquentent de façon irrégulière le site en hiver et lors de la migration automnale. La reproduction n'a pas été notée depuis 1983 à Meschers-sur-Gironde (*comm. pers* P. JOURDE).

#### Menaces

Le Hibou des marais a décliné dans une partie de l'Europe, notamment en France, principalement à cause de la perte et de la dégradation de ses habitats, essentiellement par destruction et drainage des zones humides, des marais côtiers et intérieurs (en France, 50% des zones humides ont disparu en trente ans), par la mise en culture, les plantations sylvicoles, les aménagements de loisirs (creusement d'étangs de pêche et de chasse) des prairies pâturées et des surfaces en herbe.

Bien que moindres, l'impact du trafic routier et des campagnes d'empoisonnement des populations de micro-rongeurs ne doit pas être négligé.

#### Mesures de gestion conservatoire

Etant donné le caractère fluctuant de l'abondance et la large répartition de l'espèce en hiver, comme en période de reproduction, aucune mesure spécifique ne semble s'imposer en France.

Les mesures de gestion suivantes, bénéfiques à l'avifaune des milieux ouverts et aux rapaces, sont néanmoins favorables au Hibou des marais : protection des zones humides, maintien des landes et des prairies, notamment par l'application des pratiques agro-pastorales de conservation de ces habitats.

Il est nécessaire de proscrire l'utilisation de la bromadiolone et de tout autre poison dans les zones de présence de l'espèce en préférant la lutte biologique (favoriser les prédateurs naturels (renards, rapaces dont le Hibou des marais) et changer les pratiques agricoles en limitant la taille des parcelles et en maintenant et restaurant les haies).

#### Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à l'ensemble des espèces faunistiques des milieux ouverts.